

Contrat cadre Ecoles suisse de ski pour LAA / LAM

Qui sommes nous?

- **Le 1er juillet 2005, Fondation de la GKS-Courtier en assurances avec siège à Brigue.**
- **Chacun des trois co-titulaires à plus de 10 ans d'expériences dans le secteur des assurances.**
- **La synergie des trois branches – assurances de personnes, assurances choses et prévoyance privée et professionnelle ainsi que les nouvelles dispositions de la loi ont été, entre-autre, la raison de la fondation de cette nouvelle société.**
- **Actuellement nous occupons 14 collaboratrices et collaborateurs.**
- **Nous sommes le plus grand courtier en assurances dans le Haut-Valais.**

Notre offre pour vous

Dans le cadre d'un contrat que nous avons signé avec l'assureur, Generali Assurances Générales SA, nous pouvons vous offrir ce qui suit:

- **LAA Assurance accident obligatoire**
- **LAM Assurance maladie**

LAA - Loi sur les assurances accident

Nos taux de primes exclusifs:

	AP prime finale	ANP prime finale	TOTAL prime finale
• Ecole de ski	4.534%	2.042%	6.576%
• Jardin d'enfant	0.395%	1.407%	1.802%
• Administration	0.170%	1.044%	1.214%

LAM – Assurance indemnités journalières

Nos taux de primes exclusifs:

	14 jours temps d'attente	30 jours temps d'attente
• L'ensemble du personnel	1.69%	1.09%
• Indemnités journalières	80%	
• Temps d'attente	par cas d'assurance	
• Durée des prestations	730 jours par cas moins temps d'attente	



Manière de procéder

Est-ce que notre offre vous intéresse? Contactez-nous.

Très volontiers nous repondons à vos questions éventuelles et vous expliquerons la manière à suivre.

E-Mail: info@gks-broker.ch

Téléphone: 027 921 10 00

Notre Equipe



Schwestermann Martin Lerjen Jean-Claude Zeiter Stefanie Schmid Nicole Studer Marianne Imboden Christoph Schmid Amadeus
Gspomer Thomas Heinen Walter Ruppen Svenja Borter Nadja Hellrigl Kurt Karlen Damian
Geschäftsführer